Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification Code RNCP: 624

Intitulé

BAC PRO : Baccalauréat professionnel Métiers du pressing et de la blanchisserie

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE	Recteur de l'académie, Recteur de l'académie
Modalités d'élaboration de références :	
CPC n° 8	

Niveau et/ou domaine d'activité

IV (Nomenclature de 1969)

4 (Nomenclature Europe)

Convention(s):

Code(s) NSF:

240 Spécialites pluritechnologiques matériaux souples

Formacode(s):

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le titulaire de ce diplôme est un technicien capable d'assurer l'entretien d'articles textiles tant en entreprise artisanale qu'en entreprise industrielle ou dans un service intégré à un établissement hospitalier, une maison de retraite, une structure hôtelière, etc. Il maîtrise toutes les techniques de remise à neuf du vêtement (organisation et opérations techniques de détachage, nettoyage et lavage, traitement complémentaires et finitions).

Il conduit les opérations techniques et contrôle la qualité de finition du travail demandé.

Il peut participer à la maintenance des installations et à la gestion commerciale de l'entreprise.

Il peut aussi encadrer et animer une équipe ou accueillir et conseiller la clientèle.

Les compétences acquises par le titulaire du diplôme sont celles décrites dans l'ensemble des blocs de compétences.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Pressing, blanchisserie (entreprise artisanale ou industrielle), service blanchisserie intégré à un établissement hospitalier, une maison de retraite, une structure hôtelière.

responsable blanchisserie, responsable pressing, exploitant de pressing, teinturier-nettoyeur

Codes des fiches ROME les plus proches :

<u>D1205</u>: Nettoyage d'articles textiles ou cuirs

 $\underline{\text{K2201}}: Blanchisserie \ industrielle$

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- Techniques de réception-livraison
- Techniques de nettoyage, détachage, lavage, traitements complémentaires et finition
- prévention, santé, environnement
- préparation et organisation d'opérations techniques
- travaux de gestion d'entreprise
- étude d'un système de production
- mathématiques et sciences physiques
- sciences appliquées à l'entretien des articles textiles
 - français-histoire-géographie-enseignement moral et civique
 - langue vivante
 - éducation artistiques arts appliqués
 - éducation physique et sportive

Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

Bloc de compétence :

Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°1 fiche RNCP N° 624 - Etude d'un système de production Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - BLOC DE La fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Rechercher et choisir les informations nécessaires à l'activité Décoder les informations nécessaires à son activité ldentifier les besoins de formation de ses collaborateurs Préparer et organiser le travail Mettre en oeuvre les techniques Participer à la gestion des équipements Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les information sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
COMPETENCES N°1 fiche RNCP N° 624 - Etude d'un système de production Mettre en oeuvre les techniques Participer à la gestion des équipements Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Rochercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution Expérimenter, simuler Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
RNCP N° 624 - Etude d'un système de production Préparer et organiser le travail Mettre en oeuvre les techniques Participer à la gestion des équipements Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Rechercher, extraire et organiser l'information Expérimenter, simuler Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
Mettre en oeuvre les techniques Participer à la gestion des équipements Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Antique démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
Mettre en oeuvre les techniques Participer à la gestion des équipements Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Authématiques Mettre en oeuvre les techniques Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Mettre en oeuvre les techniques Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) - Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
Participer à la gestion des équipements Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Participer à la gestion des équipements Contribuer à la maintenance des systèmes de production Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Participer à la maintenance des systèmes de production Traiter les information sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE
Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Contribuer à la maintenance des systèmes de production Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Contribuer à la maintenance des systèmes de production Traiter les informations et les mettre dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Rechercher, extraire et organiser l'information. Rechercher, extraire et organiser l'information. Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Traiter les informations et les mettre dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Mathématiques Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) - Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE
définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE Compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE
règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques Mathématiques Redhercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution. - Expérimenter, simuler. - Critiquer un résultat, argumenter. - Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Rechercher, extraire et organiser l'information. - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques - Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution Expérimenter, simuler Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
la fiche n° 624 - BLOC DE COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution Expérimenter, simuler Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
COMPETENCES N°2 fiche RNCP N° 624 - Mathématiques - Expérimenter, simuler Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
RNCP N° 624 - Mathématiques - Critiquer un résultat, argumenter Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Rechercher, extraire et organiser l'information Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit. Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
règlement d'examen et les définitions d'épreuves) Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE roposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 624 - BLOC DE la fiche n° 624 -
la fiche n° 624 - BLOC DE - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
la fiche n° 624 - BLOC DE - Proposer, choisir, exécuter une méthode de résolution ou un
COMPETENCES N°3 fiche protocole opératoire en respectant les règles de sécurité.
RNCP N° 624 - sciences - Expérimenter, simuler.
Physiques et Chimiques - Critiquer un résultat, argumenter.
- Chilquel un resultat, argumenter.
- Rendre compte d'une démarche, d'un résultat, à l'oral ou à l'écrit.
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
regiernent d'examen et les definitions d'epreuves)
Bloc de compétence n°4 de Rechercher et choisir les informations nécessaires à son activité ;
la fiche n° 624 - BLOC DE Décoder les informations nécessaires à l'activité ;
COMPETENCES N°5 fiche Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion
RNCP N° 624 - Préparation et commerciale ;
organisaton d'opérations Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs ;
techniques Préparer et organiser le travail ;
Organiser et suivre la production
Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée ;
Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires ;
Actualiser les savoirs et les savoir-faire des membres de l'équipe
Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°5 de	Décoder les informations nécessaires à l'activité
la fiche n° 624 - BLOC DE	Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion
COMPETENCES N°6 fiche	commerciale
RNCP N° 624 - Travaux de	ldentifier les besoins d'information de ses collaborateurs
gestion d'entreprise	Assurer la vente des prestations
	Assurer la gestion commerciale
	Participer à la gestion comptable et financière
	Participer à la gestion des personnels
	Contribuer à l'orientation commerciale
	Préparer et organiser le travail
	Assurer la transmission de l'information
	Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée ;
	Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires ;
	Animer une équipe
	Actualiser les savoirs et savoirs-faire.
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°6 de	Rechercher et choisir les informations nécessaires à son activité,
la fiche n° 624 - BLOC DE	Décoder les informations nécessaires à l'activité,
COMPETENCES N°7 fiche	Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion
RNCP N° 624 - Evaluation de	commerciale,
la formation en milieu	Identifier les besoins d'information de ses collaborateurs
professionnel	Assurer la vente des prestations,
	Mettre en oeuvre les techniques,
	Contribuer à la maintenance des systèmes de production
	Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée,
	Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires,
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°7 de	Rechercher et choisir les informations nécessaires à son activité,
la fiche n° 624 - BLOC DE	Décoder les informations nécessaires à son activité,
COMPETENCES N°8 fiche	Identifier les éléments de la gestion de production et de la gestion
RNCP N° 624 - Techniques de	
réception livraison	Assurer la vente des prestations,
	Préparer et organiser le travail,
	Mettre en oeuvre les techniques
	Assurer la transmission de l'information,
	Traiter les informations et les mettre dans une forme adaptée,
	Identifier les informations à transmettre et leurs destinataires.
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°8 de	Rechercher et choisir les informations nécessaires à son activité
la fiche n° 624 - BLOC DE	Décoder les informations nécessaires à son activité,
COMPETENCES N°9 fiche	Préparer et organiser le travail,
RNCP N° 624 - Techniques de	Mettre en oeuvre les techniques,
	Organiser et suivre la production,
lavage, traitements	Contribuer à la maintenance des systèmes de production
	Assurer la transmission de l'information
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 624 - BLOC DE	- Conduire une démarche d'analyse de situations en appliquant la démarche de résolution de problème
COMPETENCES N°10 fiche	- Analyser une situation professionnelle en appliquant différentes
RNCP N° 624 - Prévention,	démarches : analyse par le risque, par le travail, par l'accident
santé, environnement	- Mobiliser des connaissances scientifiques, juridiques et
	économiques
	- Proposer et justifier les mesures de prévention adaptées
	- Proposer des actions permettant d'intervenir efficacement face à
	une situation d'urgence
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°10 de	- Entrer dans l'échange oral : écouter, réagir, s'exprimer
la fiche n° 624 - BLOC DE	- Entrer dans l'échange écrit : lire, analyser, écrire
COMPETENCES N°11 fiche	- Devenir un lecteur compétent et critique
RNCP N° 624 - Français	- Confronter des savoirs et des valeurs pour construire son identité
,	culturelle
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°11 de	- Appréhender la diversité des sociétés et la richesse des cultures
la fiche n° 624 - BLOC DE	- Comprendre les enjeux liés au développement durable
COMPETENCES N°12 fiche	- Identifier les enjeux et contraintes de la mondialisation
RNCP N° 624 - Histoire	- Identifier les droits et devoirs civils, politiques, économiques et
géographie /Enseignement	sociaux
moral et civique	
·	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°12 de	- Identifier les caractéristiques essentielles d'œuvres, de produits,
la fiche n° 624 - BLOC DE	d'espaces urbains ou de messages visuels
COMPETENCES N°13 fiche	- Situer une œuvre ou une production dans son contexte de création
RNCP N° 624 - Arts appliqués	· ·
et cultures artistiques	traditionnels et informatiques
	·
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
	1/

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
	Compétences de niveau 4 du référentiel de compétences attendues
la fiche n° 624 - BLOC DE	- Réaliser une performance motrice maximale
COMPETENCES N°14 fiche	- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et
RNCP N° 624 - EPS	incertains
obligatoire	- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
	- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
	- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles
	liés à l'activité
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°14 de	Compétences de niveau B1+ du CECRL
la fiche n° 624 - BLOC DE	- S'exprimer oralement en continu
COMPETENCES N°15 fiche	- Interagir en langue étrangère
RNCP N° 624 - Langue	- Comprendre un document écrit rédigé en langue étrangère
vivante Facultative	(épreuves facult. LV)
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
Bloc de compétence n°15 de	
la fiche n° 624 - BLOC DE	Compétences de niveau 5 du référentiel de compétences attendues
COMPETENCES N°16 fiche	- Réaliser une performance motrice maximale
RNCP N° 624 - EPS	- Se déplacer en s'adaptant à des environnements variés et
facultative	incertains
	- Réaliser une prestation corporelle à visée artistique ou acrobatique
	- Conduire et maîtriser un affrontement individuel ou collectif
	- Respecter les règles de vie collective et assumer les différents rôles
	liés à l'activité
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
Dias de compétence polé de	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
	- Comprendre et se faire comprendre dans un contexte professionnel
la fiche n° 624 - BLOC DE	étranger Caractéricor la contexta professionnel étranger
COMPETENCES N°17 fiche	- Caractériser le contexte professionnel étranger
RNCP N° 624 - Mobilité facultative	- Réaliser partiellement une activité professionnelle, sous contrôle, dans un contexte professionnel étranger
lacuitative	, · · · · · · · · · · · · · · · · · · ·
	- Comparer des activités professionnelles similaires, réalisées ou observées, à l'étranger et en France
	observees, a retrainger et en france
	Les modalités d'évaluation sont décrites dans les annexes de l'arrêté
	définissant le diplôme relatives à l'évaluation (voir notamment le
	règlement d'examen et les définitions d'épreuves)
	regionnent a examen et les aeminions a epieuves/

Validité des composantes acquises : illimitée

Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat d'apprentissage	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Après un parcours de formation continue	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
En contrat de professionnalisation	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Par candidature individuelle	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme
Par expérience dispositif VAE	X	Le jury, présidé par un enseignant chercheur, est composé : - de professeurs appartenant à l'enseignement public et, sauf impossibilité d'au moins un professeur appartenant à l'enseignement privé sous contrat ou exerçant en centre de formation d'apprentis ou en section d'apprentissage ; - pour un tiers au moins d'employeurs et de salariés membres de la profession intéressée par le diplôme

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie	X	
Accessible en Polynésie Française	Х	

cessible en Polynésie Française	Х	

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

articles D 337-51 à D 337-94 du Code de l'Éducation

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

31/07/2000

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques:

Base Reflet Cereq

http://www.cereq.fr

Autres sources d'information :

CNDP ONISEP

Légifrance pour les textes réglementaires

http://www.onisep.fr

http://www.cndp.fr

Lieu(x) de certification :

 $\label{lieu} \textbf{Lieu}(\textbf{x}) \ \textbf{de} \ \textbf{préparation} \ \textbf{\grave{a}} \ \textbf{la} \ \textbf{certification} \ \textbf{d\'eclar\'es} \ \textbf{par} \ \textbf{l'organisme} \ \textbf{certificateur}:$

Historique de la certification :